

SANS SURPRISE !!!

La SAS La Boétie -**donc les Directions des caisses régionales**- a rejeté la résolution visant à bonifier la décote de l'augmentation de capital réservée aux salariés de 20 à 30 %.

C'est clair, l'intérêt des salariés est écarté par nos Dirigeants !



On ose nous parler de pacte social, de volet humain, de fierté d'appartenance au Groupe... et, dans le même temps, on refuse de favoriser l'actionnariat des salariés.

Après l'échec des négociations salariales, le SNECA vous laisse juge du fossé existant entre les belles paroles et les actes.

